

Convocation à l'AG du 4 février 2022

Paris, le 25 janvier 2022

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel **le vendredi 4 février prochain de 9h à 17h à la Maison de la Chimie, 28bis rue Saint Dominique 75007, Paris.**

L'organisation de l'assemblée se déroulera dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Un contrôle du passe vaccinal sera effectué à l'entrée par la Maison de la Chimie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications du président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 janvier 2022 (vote de l'assemblée)
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Arnaud Gris**
4. Point d'information sur le projet In/Justice – Rapporteuse : **Sophie Ferry**
5. Rapport sur la réforme de la procédure disciplinaire (suite) – Les sanctions (vote de l'assemblée) – Rapporteuse : **Laurence Junod-Fanget**
6. Rapport sur les modalités de vote électronique pour les élections au Conseil national des barreaux (vote de l'assemblée) – Rapporteuse et rapporteur : **Alexandra Boisramé et Gilles Boxo**
7. Rapport sur le Conseil national de médiation (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Hirbod Dehghani-Azar**
8. Projet de décret sur l'intermédiation financière des pensions alimentaires – Rapporteuses : **Valérie Grimaud et Charlotte Robbe**
9. Rapport sur les suites de l'incident d'Aix-en-Provence (vote de l'assemblée) – Rapporteuse et rapporteur : **Laurence Roques et Matthieu Boissavy**
10. Etat des travaux des groupes constitués au sein du Comité consultatif conjoint de déontologie avocats/magistrats - Rapporteuse et rapporteurs : **Roland Rodriguez, Laurence Roques, Matthieu Boissavy**
11. Etat des travaux du groupe de travail de la Cour de cassation sur la présentation des écritures et la diffusion des rapports et des décisions de justice – Rapporteurs : **Florian Borg et Bernard Fau**
12. Rapport d'information sur le projet de loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante – Rapporteur : **Philippe Touzet**
13. Présentation des chiffres clés du mois de l'Observatoire – Rapporteur : **Roy Spitz**
14. Questions diverses

Un déjeuner sera servi sur place.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



Jérôme Gavaudan
Président

P.S : les documents vous parviendront ultérieurement